



Informations municipales - N° 251 - Janv 2018



Les fins d'année sont toujours riches en actions et il est bien difficile d'en rendre compte dans un bulletin municipal le plus exhaustivement possible. De ce mois écoulé, je retiens la poursuite de la générosité, lors du téléthon par exemple, et le maintien des traditions envers les plus jeunes, les plus fragiles à un moment pas toujours évident à vivre. Pour toutes ses actions, la municipalité a, une nouvelle fois, pu compter sur ses associations, que ses dirigeants qui se dépensent sans compter tout au long de l'année en soient ici remerciés. En 2018, souhaitons que nous puissions tout simplement continuer ensemble de la même manière. Deux couples sont ce mois mis à l'honneur pour 50 et 70 ans de mariage, des longévités qui suscitent un profond respect. Et si nous nous inspirions de cette sagesse ?

Excellente année 2018 à tous!







Préparation des fêtes de Noël dans les écoles



Mobilisation des enfants de la garderie péri scolaire



Marchés de Noël



Quelques jours avant le début du mois de décembre, les premiers marchés de Noël ont ouvert leurs portes. Celui des résidents du béguinage Les Nymphéas situé rue des murets simon accueillait ainsi le week end de novembre ses visiteurs dans la salle de convivialité. On y trouvait de multiples réalisations effectuées les semaines précédentes par les petites mains des résidents sous l'impulsion de la dynamique hôtesse **Séverine**: de sympathiques bonhommes de neige réalisés avec des chaussettes blanches, neuves évidemment, des couronnes, des paniers décoratifs mais aussi des jacinthes ou des bougies décorées entre autre. Il y avait vraiment de quoi donner à nos maisons un esprit de fête. Une partie des bénéfices a été réservée au Téléthon, de quoi avoir donné une raison supplémentaire de faire ses emplettes.



Au concours de la plus belle étoile organisé pour la deuxième année par le Béguinage Les Nymphéas et la classe de Grande Section de Madame François, école Bouly Richard, l'ont emporté brillamment Raphaël et Clémence. Bravo!





Un esprit de fête régnait à la salle Henri Martel durant les deux journées du marché de noël, traditionnellement le premier week end de décembre. Pilotée par le passé par l'office de tourisme d'Arleux, l'organisation est revenue à la commune, toujours sous la houlette de **Monique**.



Les animations étaient au rendez-vous avec, le samedi, la chorale gospel de Douai et l'orchestre de violons de l'école municipale de musique qui ont tous deux interprété, chacun dans leur style, des morceaux de Noël. Le dimanche, les enfants sont venus

nombreux pour voir le fidèle père Noël mais aussi les mascottes géantes de dessins animés venues de la commune voisine de Cantin Jean-Noël le sculpteur de ballons. Une odeur particulière se dégageait des crêpières et petits et grands ne pouvaient résister à la tentation.





Distribution de colis et coquilles

La tradition des colis pour nos Ainés et des coquilles achetées chez nos boulangers locaux (M. et Mme Ruas Pires pour les écoliers et collégiens, M. & Mme Jaspart pour nos Ainés) a été maintenue. Un grand merci à **Laurence Mory**, conseillère municipale déléguée aux relations intergénérationnelles qui a supervisé, avec grand soin, toutes les distributions.





Concert de Noël



Le concert de Noël est une autre tradition qui perdure grâce aux Amis des Orgues mais aussi à la Chorale Saint-Nicolas. Chants et musique d'orgue réunis pour le plus grand plaisir de l'assistance venue cette année très nombreuse. A noter les superbes prestations de deux Arleusiens inscrits au conservatoire de Douai: Thomas Rigollier qui nous a enchantés avec son interprétation de superbes chants et de sa soeur Fanny à la contrebasse.





MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION AU TELETHON: 4 152,75 €













De nombreuses associations ont apporté leur soutien :

Ecole Bouly Richard Ecole François Noël Les parents d'élèves Ecole municipale de musique Chorale St Nicolas Chorale Chœur du Moulin Porteurs d'Henriette Comité de la Foire Playlist **Bmx Club** Les Dynamix Club d'Arts Plastiques Aquarelle en Sensée Anciens combattants Club tricot et crochet Club des retraités Centre Hélène Borel L'Olympique Senséen l'Arleusienne Chasseurs au marais Béguinage Nymphéas Amis du Parcours Union du Commerce

M. le Député retourne à l'école



Le thème proposé pour l'opération du parlement des enfants est connu, la protection de la biodiversité. L'école François Noël, labélisée développement durable, s'est naturellement inscrite dans la démarche. Retenue, elle aura la chance de représenter la dix-septième circonscription du Nord en travaillant à l'écriture d'un projet de loi. Des liens se créent et le député Dimitri Houbron est venu à la rencontre des jeunes élèves de CM1 et CM2 de la classe de Monsieur François Sonneville. En présence de Monsieur le Maire Bruno Vandeville mais aussi de l'inspecteur de circonscription Joël Corseaux, l'élu commença par se présenter avant d'entrer dans le détail du fonctionnement de notre démocratie. Pour sa venue, les enfants avaient prévu toute une liste de questions et le député y a vraiment répondu sans langue de bois. Annonçant sa rémunération, la réponse « vous êtes riche » fuse et le commentaire « vous avez une belle maison alors » s'en suit alors assez vite. Le jeune Député insiste sur sa charge importante de travail, sur Paris mais aussi en circonscription. La ville où il passe le plus de temps ? Il n'en a pas forcément, si ce n'est Douai où il réside. A Arleux, il y vient et il était déjà présent, quelques jours juste après son élection, lors de la fête de l'école François Noël justement. Les enfants ont bien écouté, ils ont retenu le nom du Palais où se réunissent les députés et l'un d'eux se demande s'il y a un lien avec son nom, imaginant le Palais Houbron.



Quelques semaines avant, **Claude Aubert**, Président de l'Arleusienne, était venu présenter batraciens, reptiles et poissons des marais.

Visite de la Caserne



Après avoir travaillé en classe sur les services de secours, les élèves de la classe de moyenne et grande section de l'école François Noël sont allés à la rencontre des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours d'Arleux. Dans les murs situés allée Pierre Wautriche, tout a été soigneusement passé en revue et rien n'a échappé au regard avisé des enfants, des tenues toujours impressionnantes à la présentation du matériel et des véhicules utilisés en fonction des besoins. Les jeunes de 4 à 5 ans ont été impressionnés et ravis de pouvoir porter un vrai casque de pompier, de tenir une lance ou encore de monter à l'intérieur des engins. Ils garderont à n'en pas douter un superbe souvenir de la matinée passée. Peut-être en retrouvera-t-on dans quelques années au sein de l'école des jeunes sapeurs-pompiers d'Arleux car là est aussi l'objectif de la présentation, susciter curiosités et vocations.

Sainte-Barbe

Plusieurs sapeurs-pompiers ont été distingués lors de la commémoration de la Sainte-Barbe le samedi 16 décembre

- Promotions au grade de sergent-chef : Céline Denoyelle, Eric Lacoustasse ;
- Promotions au grade de première classe : Maxime Dupas, Sylvain Grebert, Dylan Joucaviel, Ludovic Turek ;
- Médaillés : Céline Denoyelle, Jean-Pierre Blond, David Debail, Franck Cleret, Aurélie Leverd ;
- Diplômes et Brevets : Maxime Dupas, Dylan Joucaviel, Axel Degrémont, Vincent Vandenbussche, Kévin Blond, Grégory Monnier, Pierre Behague, Octave Leclercq, Gianni Rincari, Vincent Vandenbussche;
- Validations : Pierre Behague, Isack Beaury, Olivier Delsert, Maxime Filassier, Caroline Godin, Octave Leclercq, Gianni Rinciari, Cyril Lasselin, Aurélien Louchart.

Opération sécurité cyclistes



Si les élèves viennent très, très majoritairement en bus au collège Val de la Sensée, une petite trentaine utilise tout de même le vélo pour rejoindre l'établissement excentré sur la commune. Les conditions de sécurité pour ces enfants de onze à quinze ans lâchés sur la route dont on sait la dangerosité sont essentielles et la brigade territoriale d'Arleux dirigée par le lieutenant Manuel Debarge est intervenue, de grand matin, en pleine collaboration avec la Commune et son conseiller municipal délégué à la prévention Serge Gibert, pour un contrôle inopiné à l'arrivée. Avec surprise, les jeunes ont parfois constaté que leurs cycles n'étaient pas forcément en bon état et bien équipés avec tous les élements de sécurité. Il n'était pas question de verbalisation, un simple courrier sera adressé par la Commune aux familles pour préciser les points à contrôler et les inviter à plus de vigilance dans l'intérêt évident des enfants. Un nouveau contrôle sera effectué dans quelques jours en fin de journée cette fois. Pour le nouveau maire Bruno Vandeville, c'est une opération importante qu'il convient de renouveler régulièrement ; il en profite pour regretter l'absence totale de pistes cyclables le long des routes départementales permettant de rejoindre en toute sécurité le collège de l'Arleusis.



Pour patrouiller au plus près des marais, les gendarmes de la brigade d'Arleux peuvent compter, eux, sur des vélos en parfait état puisqu'ils sont neufs, offerts voilà juste quelques jours par Monsieur le Député **Dimitri Houbron**. La remise a été officiellement faite en présence du chef d'escadron **Jean-Baptiste Jouany**, du commandant **Manuel Debarge** de la brigade territoriale d'Arleux et de Monsieur le Maire **Bruno Vandeville**. Ne soyez donc pas surpris si vous voyez nos hommes en bleu sur les chemins de randonnée, sur Arleux mais aussi bien ailleurs, une navette se mettant en place pour les autres communes du ressort de la brigade.

Nouveau CME



L'élection des nouveaux Conseillers municipaux des enfants s'est tenue en décembre. Après une présentation par Monsieur le Maire **Bruno Vandeville** du rôle du Conseil municipal et de sa version jeune, les candidatures dans les deux écoles de la Commune ont été officiellement enregistrées avant que la campagne ne s'engage officiellement. Des professions de foi ont été réalisées et clairement affichées pour que chaque jeune électeur en prenne connaissance et puisse voter en bonne connaissance des candidats et des programmes. Tout a été fait dans les règles, sans coup bas, pour tenter d'arracher plus de voix que le voisin. Ont été élus pour deux années **Yoni Szymczak, Léna Vasseur, Timéo Parmentier,**

Zélie Mawart, Julia Dupont, Célyan Steu, Lyse Glabien, Raphaël Belverge, Julie Delaet, Julien Sizaire et Lucy Liétart.





directeurs d'école que les nouveaux élus se sont donnés rendez vous pour la séance d'installation. Assis autour de la table devant le chevalet à leur nom, les enfants de CE2 et CM1 étaient un peu intimidés; sagement, ils ont écoutés les premiers mots de Monsieur le Maire : «Tout ce qui concerne la vie de la commune se décide ici. Tout comme vous allez être appelés à le faire, les élus travaillent pour élaborer les projets et vérifier si la collectivité peut les mener, les financer». Tout le monde ne se connaissait pas forcément et le tour de table fut effectué pour que chacun se présente aux autres, un exercice pas facile à cet âge. Les anciens élus du Conseil municipal des Enfants, devenus maintenant élèves en CM2 ou 6ème, étaient à leurs côtés et eurent quelques petits mots pour expliquer ce qui les attendaient. Pour poursuivre leur mission, ils seront épaulés par la conseillère municipale déléguée Laurence



Mory mais aussi l'animatrice Guislaine Libéral. En signe de leur élection, chacun s'est vu remettre une cocarde et un dossier, à ce jour vierge, pour noter et suivre l'action du Conseil. Après les vacances, l'émotion passée, les élus se mettront à l'ouvrage pour respecter les engagements pris.

Eclairage public



Munie de sa nacelle, une entreprise est intervenue pour changer les ampoules défectueuses sur la partie où la commune est compétente.

Rue du héron cendré, en l'attente de transfert dans le domaine public, la société Norévie reste responsable de l'éclairage souvent en panne ; quant au domaine du fucus, la société Foncifrance tarde à mettre en service son installation, ceci malgré les nombreuses relances de la commune.



A Bee de Louis

Signalétique

Pour identifier les nombreuses nouvelles rues de la Commune, des panneaux indicateurs ont été posés par les services techniques. Il sera ainsi plus facile de retrouver la rue du héron cendré, la rue du lotus ou la rue des Iris. Viendront encore par la suite la rue des Orchidées et l'impasse Valérianne.

A noter qu'un nouveau plan est disponible en mairie.



Rue Jean Moulin, l'enfouissement des lignes aériennes a été engagé voilà bien des mois. Le chantier mis à l'arrêt vient enfin de redémarrer avec la pose des nouveaux mats d'éclairage, à l'identique de ceux de la rue Jacques Duclos. Il reste encore la pose de l'enrobé, ceci après les congés de fin d'année évidemment.

Les prochains travaux de changement de mats auront lieu chemin du halage, entre la rue du Bias et la rue du 8 mai, semaine 10.

AU CONSEIL

Lors de la dernière réunion de Conseil de l'année, le mercredi 13 décembre 2017, les tarifs des services courants de la mairie ont été revalorisés de 1,09 %. Voici les autres points traités.



- Subvention de fonctionnement aux Dynamix;
- Acceptation de 25 000 € de la part de Noréade pour participation aux travaux de voirie effectués route de Brunémont;
- Reprise des résultats et actifs de l'ancien Office de Tourisme ;
- Décision modificative du budget principal de la commune avec ajout de frais de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la place et la révision de la restauration scolaire ;
- Renouvellement de la participation de la Commune au Réseau d'Assistance Maternelle du SIRA;
- Engagement dans le dispositif de Service civique ;
- Cession de terrain parcours Philippe Antoine Merlin pour répondre à la demande d'un riverain rue de la Poste ;
- Arrêt et reprise de la procèdure de révision du PLU.

→ Plus de détails sur arleux.fr



Lors des dernières réunions de Conseil municipal, les difficultés annoncées pour les arrêts le long de la ligne TER entre Douai et Cambrai ont été soulevées en questions diverses. De manière à rencontrer usagers et responsables, une réunion s'est tenue au Moulin en présence de **Frédéric Nihous** et **Jean-Jacques Peyraud**, conseillers régionaux des Hauts de France, **Dimitri Houbron**, député de notre circonscription.

Pour la SNCF, la ligne ne serait pas assez fréquentée et, si elle n'est pas menacée à court terme, l'arrêt des investissements pourrait présager une issue fatale. Pour **Frédéric Nihous**, la liaison est vitale notamment compte tenu de l'arrivée du canal Seine Nord ou de la future zone logistique de l'ancienne base d'Epinoy; la région n'entend pas rester inactive et s'engage à financer la moitié des travaux nécessaires. Pour **Christophe Cornaille**, arleusien conducteur de train, l'état de la voie ne serait de toute manière pas si mauvais vu la vitesse de 100km/h. De son côté, la commune ne laissera pas perdre son train, rappelons qu'elle a engagé près d'un million d'euros pour revoir le quai et le parking.

Noces d'or



50 années et une heure plus tard, Arlette et Bernard Szemlik se sont retrouvés devant Monsieur le Maire pour renouveller leur consentement. Madame Szemlik, car plus question de l'appeler par le nom de jeune fille qu'elle ne trouve pas si joli, est bien connue dans la Commune, il faut dire qu'elle est restée pendant de très nombreuses années à la caisse du supermarché local, Shopi. Appréciée, ses patrons, M et Mme Daniel Willot, appelés par les anciens Monsieur et Madame Shopi, tant le magasin et leur passage a marqué, étaient présents, prouvant l'affectation manifeste pour Arlette. Monsieur Szemlik était lui chauffagiste et a accumulé les postes de Guesnain à Lille et Valenciennes. Retraités, ils coulent désormais des jours heureux dans la commune avec des passions différentes, la pêche pour lui et le tricot pour elle. Ils se retrouvent toutefois bien sur la piste de danse où ils excellent en particulier chaque année lors du repas des Ainés offert par la municipalité. Dans leur mobil home situé dans la campagne Hesdinoise, la famille se retrouve, la fille Corinne, le gendre Laurent, de profession cuisinier, et l'unique petit-fils Antoine, treize ans, que les grands parents chérissent tout particulièrement. Lors de la cérémonie, Monsieur le Maire retraça le parcours qui commença au bal de la Sainte Catherine de Guesnain. Le mariage fut célébré à Guesnain, le souvenir reste présent et les époux se souviennent du nom de leurs témoins, il faut dire aussi que l'un d'eux était présent 50 années plus tard.

Noces de platine



Devant la famille réunie exceptionnellement au grand complet, cinq enfants, dix petits-enfants et trois arrières petits-enfants, certains venus de loin comme la fille ainée de Rabat au Maroc. Marie et Paul Hertault, à 91 et 93 ans, se sont retrouvés devant Monsieur le Maire soixante-dix années plus tard. Le temps est passé mais l'énergie demeure chez ce couple si gentil installé de longue date dans la Commune, rue André Joseph Leglay. Nés dans le Pas-de-Calais, Marie à Rumaucourt et Paul à Buire le sec, à l'opposé l'un de l'autre dans le département, ils se rencontrent et s'unissent à Arleux. Marie travaille à domicile tandis que Paul remplit, après la mine de Lewarde, des missions de soudeur principalement à Corbehem. De leur union naissent 3 garçons et 2 filles qui ont tous de confortables situations et font la fierté de leurs parents. L'émotion était palpable pour ces habitués de reconstitution, après les noces d'or et de diamant célébrant les 50 et 60 ans de mariage. « Le platine est un métal rare présent dans la nature qui résiste à la corrosion, il ne s'oxyde pas avec le temps, quel beau symbole pour ces 70 ans de mariage! » dit le Maire Bruno Vandeville en accueillant les mariés pour ces noces de platine. Après la relecture de l'acte officiel de mariage, les mariés se sont renouvelés avec grand plaisir leurs consentements. Pour battre le record de France, il reste encore quelques années, celui-ci s'établissant à 81 ans de mariage.

velle société...Nouvelle société...Nouvelle société...N



Stéphanie BOURGEOIS vous accueille au 2 rue du marais dans sa solderie, arrivage permanent et différent chaque fois; pour tout renseignement, composer le 07 89 95 65 36.

DUBOIS CAUDRON Lucienne

3 décembre 2017

LEPERCQ Adrien

5 décembre 2017

COURTECUISSE LANCIAUX Jeannine

5 décembre 2017

MIROIR Lucien
11 décembre 2017

BEAURAIN MARQUET Jeannine

12 décembre 2017



Jeu n°251

Solution du n°250

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	Α	Т	Т	0		Α	Τ	E S
2	Е		_	Р	Ρ	0	Ν	S
3	D	\perp	R	Е		C	Η	Т
4	Е	Т		R	0	Т	_	R
5		Ε	R	Е	S		В	Α
6	Α	M	_		Е	D	ш	Ν
7	ם		Т	U	Е	U	R	
8	Α	N	ш	S	S	Ε		

[Horizontalement]

- 1. Ovation du public d'une enceinte sportive. ~ Sujet non mulsuman de l'empire ottoman.
- 2. Bateau de Malaisie à balancier unique. ~ Drame lyrique japonais.
- 3. D'un empire de l'Amérique précolombienne.
- 4. Exprime le bruit d'une chose qui se rompt. ~ Mammifère rongeur, très nuisible.
- 5. Instance psychique. ~ Revenu annuel.
- 6. Riveter. ~ Hassium.
- 7. Échappatoire.
- 8. Résidu de la mouture des céréales. ~ Périodes des fortes températures.

[Verticalement]

- 1. Plus grands.
- 2. Lycée professionnel. ~ Rayon.
- 3. Souci, ennui. ~ Boisson fermentée.
- 4. Elles servent à immobiliser un navire.
- 5. Masse de pierre très dure. ~ Anneau de cordage.
- 6. Acide ribonucléique. ~ Do.
- 7. À la mode. ~ Qui nie l'existence de Dieu.
- 8. Artères de la base du ventricule gauche du cœur.

A la médiathèque



Découvrez en prêt à la médiathèque du Moulin de nombreuses nouveautés acquises dernièrement par la Commune.

AGENDA

Sam 6 janv

Sortie au cinéma pour l'avant première du film de Danyboon organisée par les Amis du Parcours

Ven 12 janv

A 15h, séance ludique organisée au Béguinage en partenariat avec le CCAS

Sam 13 janv

Assemblée Générale, à la Salle des Fêtes, de l'association des Amis du Parcours

Dim 14 janv

Assemblée Générale, à la Salle des Fêtes, de l'association du Moto Club Val de la Sensée

Mer 17 janv, 18 h

Réunion sur le séjour ski au Moulin

Jeu 18 janv

De 14h à 18h, enquête publique sur l'épandage de boues, présence du commissaire enquêteur

Sam 20 janv

Vœux de la Municipalité



Dim 21 janv

Assemblée générale, au Moulin, de l'ASLA



A 16h, pièce patoisante de la cie Charlemagne «Bin y est fin bon» salle des fêtes

entrée 5 €

Sam 27 janv

Assemblée Générale, au Moulin de l'association VMEA

Dim 28 janv

Reprise du marché mensuel, place Charles de Gaulle

